



^b
**UNIVERSITÄT
BERN**

Wirtschafts- und
Sozialwissenschaftliche Fakultät
Departement
Sozialwissenschaften
Institut für Politikwissenschaft

Tour d'horizon de la situation de l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants dans les cantons

À l'attention de la Conférence des directrices et
directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)

Rapport final, 31 octobre 2024

Pierre Lüssi
Fabrikstrasse 8
3012 Bern
pierre.luessi@unibe.ch
www.ipw.unibe.ch

1. Contexte

L'Institut des sciences politiques de l'Université de Berne a réalisé une enquête concernant la situation de l'accueil pré- et parascolaire auprès de l'ensemble des cantons¹ en collaboration avec les secrétariats généraux de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) et de la Conférence directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Le présent document a pour but de résumer les principaux chiffres et résultats à l'attention de la CDAS.

Au cours des dernières décennies, on a assisté à une augmentation graduelle du nombre de places institutionnelles dans le domaine de l'accueil préscolaire et parascolaire des enfants, ce qui peut être illustré par exemple par les nouvelles places créées grâce aux aides financières de la Confédération (OFAS 2024). Il n'existe toutefois pas de vue d'ensemble complète de ce développement. Cela s'explique notamment par les changements dynamiques intervenant en matière de politique de l'accueil extrafamilial, qui concernent tous les niveaux de l'État : la Confédération joue par exemple un rôle de soutien subsidiaire dans l'organisation de la politique familiale par le biais des aides financières² qu'elle octroie actuellement (Valarino 2020). Dans ce contexte, les publications réalisées sur mandat de la Confédération ou par la Confédération elle-même (Confédération suisse 2015) doivent être vues comme des aperçus sommaires, en particulier en ce qui concerne la situation actuelle de la politique familiale. Par ailleurs, plusieurs publications de la Confédération ont été consacrées à l'environnement de vie des familles (p. ex. Iten et al. 2005 ; OFS 2017, OFS 2021) ainsi qu'à l'évaluation des champs d'activité de la Confédération (p. ex. Conseil fédéral 2021 ; Bieri, Felfe, et Ramsden 2017).

Outre la Confédération, plusieurs autres acteurs se sont penchés sur l'accueil extrafamilial, notamment sous l'angle des différences régionales. La CDAS s'est intéressée à plusieurs reprises à la variabilité de l'accueil extrafamilial préscolaire entre les cantons (Menegale et Stern 2010 ; Schultheiss et Stern 2013). L'attention s'est portée en particulier sur la qualité (CDAS 2011 ; Ecoplan 2015) de l'accueil extrafamilial. Les recommandations émises conjointement avec la CDIP ont encore renforcé l'accent mis sur cet aspect (CDAS et CDIP 2022). Il existe par ailleurs divers rapports et enquêtes sur la situation de l'accueil extrafamilial dans certains cantons (p. ex. Blöchlinger et al. 2024 ; Statistique Vaud 2022) ou dans des grandes villes (OFS 2024). Ces publications fournissent non seulement des indications sur l'offre et la couverture, mais aussi des informations centrales sur, par exemple, la qualité ou le financement de l'accueil extrafamilial. Des rapports récents sur la demande de places d'accueil et leur financement ont été publiés par la Commission fédérale pour les questions familiales (COFF 2021) ou dans le cadre de l'enquête de kibesuisse (2023) sur la situation dans les structures d'accueil extrafamilial.

Cependant, aucune des études mentionnées ne fournit une vue d'ensemble du nombre de places d'accueil proposées et de leur financement à une échelle dépassant les frontières cantonales et communales. Le rapport commandé par la CDAS (Ecoplan 2020) constitue une exception. Celui-ci propose une analyse des compétences et des aspects qualitatifs ainsi que des directives cantonales relatives au financement de l'accueil extrafamilial des enfants.

Le but du présent rapport est de présenter une actualisation des principaux résultats du rapport Ecoplan (2020) et d'offrir une vue générale de l'offre de structures et de places d'accueil ainsi que des intervalles de collecte des données dans les cantons. Il faut noter qu'il existe des différences entre les cantons

¹ Dans le cadre de la collecte de données, des interlocuteurs de tous les cantons, de la CDAS pour l'accueil extrafamilial au niveau préscolaire et de la CDIP pour l'accueil parascolaire des enfants, ont été invités à participer à l'enquête. L'approche interdépartementale de cette enquête et de la thématique en soi se manifeste dans le fait que les domaines de l'accueil préscolaire et de l'accueil parascolaire ne relèvent parfois pas des mêmes services.

² Voir aussi les débats en cours au Parlement sur la transformation du soutien de la Confédération en une solution permanente suite à l'initiative parlementaire [21.403 Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles](#).

concernant les bases de données, les systèmes de l'accueil extrafamilial et la définition des indicateurs. Les différences mineures entre les cantons peuvent en partie être attribuées à ces différences. Ainsi, les comparaisons cantonales concernent en particulier les tendances et les proportions de l'accueil institutionnel des enfants.

Le chapitre qui suit se penche sur l'offre d'accueil extrafamilial des enfants dans les différents cantons et la met en perspective avec l'étude d'Ecoplan (2020). Le troisième chapitre aborde le (co)financement cantonal, puis suivent de brèves explications sur la fréquence des relevés des données relatives à l'offre et aux besoins en matière d'accueil extrafamilial.

2. Offre d'accueil extrafamilial des enfants

L'offre d'accueil extrafamilial est présentée séparément pour le domaine préscolaire (de 0 à 4 ou 5 ans) et le domaine parascolaire (de 4 ou 5 ans à 12 ans). Pour le niveau préscolaire, il existe deux indicateurs : le nombre de structures d'accueil pour les enfants et le nombre de places d'accueil. On constate pour ce domaine une augmentation du nombre de places et des structures d'accueil par rapport à 2020, à part quelques cas exceptionnels où cette tendance ne se vérifie pas. Un aperçu général des chiffres comparatifs des places d'accueil au niveau préscolaire est présenté ci-dessous. Comme le rapport Ecoplan de 2020 se limitait au domaine préscolaire, il n'est pas possible de fournir une même comparaison pour le niveau parascolaire.

2.1. Structures d'accueil de jour

Au total, le nombre de structures d'accueil de jour est passé de 3169 (2020) à 3845 (2024)³, ce qui correspond à une nette extension. Hormis dans les cantons de Schaffhouse (- 2 institutions d'accueil), d'Appenzell Rhodes-Extérieures (- 1 institution) et d'Uri (aucun changement), une augmentation peut être constatée partout. Celle-ci a néanmoins s'est répartie de manière très hétérogène entre les cantons au cours des quatre dernières années : le canton de Glaris a enregistré la plus forte augmentation, suivi du Valais et de Genève. En comparaison, l'augmentation proportionnelle à Neuchâtel, dans le Jura et à Zurich reste modérée.

³ La majorité des données se rapportent aux années 2023 ou 2024, ce qui correspond aux différentes dates d'enquête cantonales. Le tableau en page 11 indique les chiffres annuels pour toutes les données.

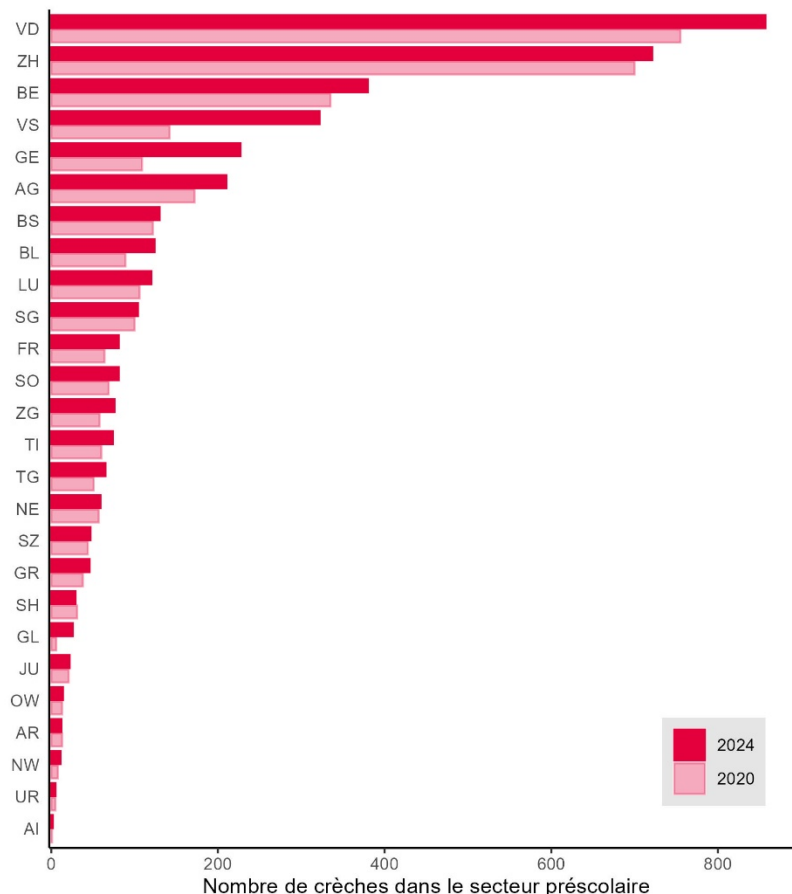


Figure 1: Nombre d'institutions d'accueil préscolaire (sans les organisations d'accueil familial de jour).

2.2. Places en crèches

Durant la même période, le nombre de places dans le domaine préscolaire⁴ a lui aussi nettement augmenté dans presque tous les cantons⁵. Selon le rapport de 2020, 53 180 places autorisées étaient disponibles au niveau préscolaire pour toute la Suisse (sans Argovie, Zurich et Lucerne). En 2024, les mêmes cantons disposaient au total de 62 199 places au niveau préscolaire (92 513 pour l'ensemble de la Suisse)⁶. La plus grande proportion d'extension est constatée dans le canton de Nidwald, suivi par Zoug, le Valais, Appenzell Rhodes-Intérieures et le canton des Grisons.⁷

⁴ Dans le cadre du précédent état des lieux, c'est le nombre de places d'accueil autorisées au niveau préscolaire qui a été recensé. Pour la présente enquête, la question portait sur le nombre de places d'accueil existantes. Les chiffres du canton de Bâle-Campagne pour l'année 2020 ne correspondent pas à ceux indiqués dans la publication Ecoplan (2020), mais ont été corrigés de 2559 à 1900 par l' « Amt für Kind, Jugend und Behindertenangebote » du canton, compte tenu de la question posée. Il en va de même pour le nombre de places proposées dans le canton de Vaud, qui a été adapté par le Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (de 27 375 à 10 659 places ; le premier chiffre comprend le nombre de places autorisées préscolaire et parascolaire). Pour le canton de Soleure, le nombre de places a été adapté de 1590 à 1060 par l' « Amt für Gesellschaft und Soziales ». Enfin, le nombre de places à Neuchâtel en 2020 a été corrigé de 3552 à 2168 ainsi que le nombre d'instituts de 72 à 57 (2020) par le Département de la santé, des régions et des sports.

⁵ Il n'existe pas de chiffres comparatifs pour 2020 dans les cantons de Zurich, Lucerne et Argovie.

⁶ Le rapport Ecoplan (2020) mentionne 100 000 places d'accueil préscolaire en Suisse. Selon les places d'accueil autorisées en 2020, il s'agit toutefois d'environ 70 000 places (avant les corrections de 2024), sans les données de Zurich, Lucerne et Argovie. L'indication de 100 000 places représente donc la somme des 70 000 places d'accueil autorisées et d'une estimation de 30 000 places pour Zurich, Lucerne et Argovie par les auteurs.

⁷ Il faut noter par ailleurs que pour le canton de Vaud, il existe une différence entre le taux de couverture indiqué ici (263 places pour 1000 enfants) et celui publié par le canton (309 places) (Statistique Vaud 2022, 2). Cette différence s'explique par le fait

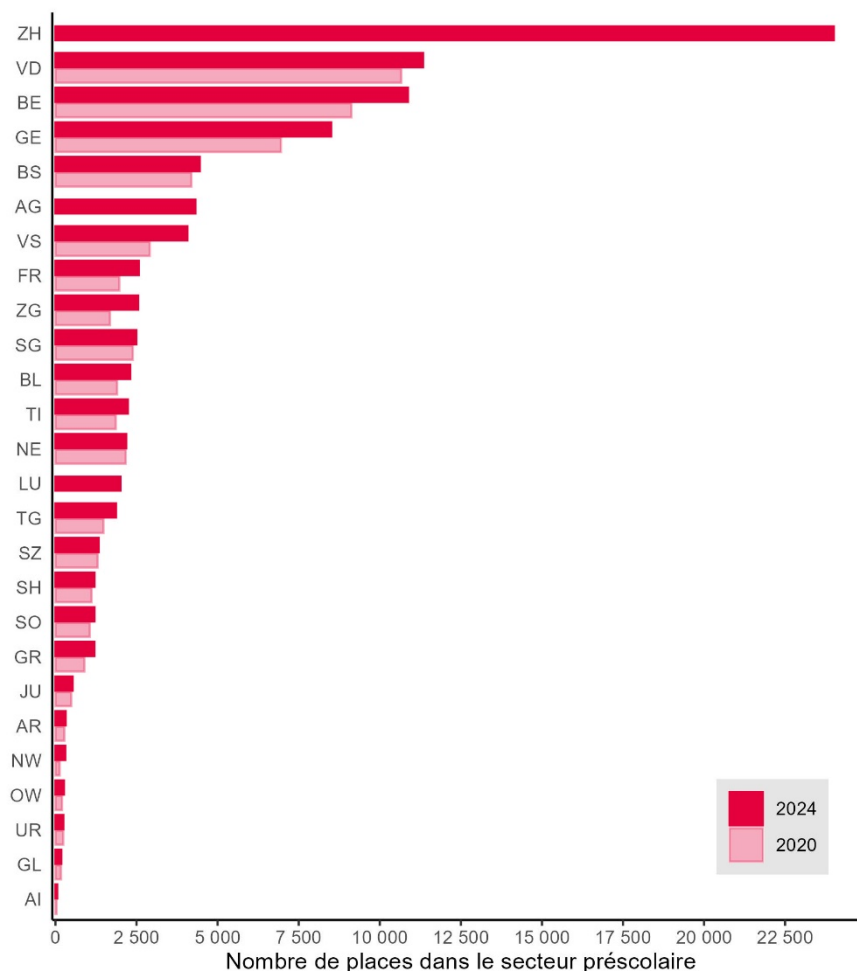


Figure 2 : Nombre de places d'accueil extrafamilial au niveau préscolaire.

Dans les cantons très peuplés que sont Zurich, Berne ou Vaud, un grand nombre de places d'accueil extrafamilial sont disponibles en valeur absolue. La variabilité en termes de places d'accueil est donc très importante.

Néanmoins, si l'on considère le nombre de places pour 1000 enfants de la tranche d'âge correspondante, on constate une variabilité plus faible. Ce sont les cantons de Bâle-Ville, de Zoug et de Genève qui offrent proportionnellement le plus grand nombre de places.

que, dans un souci de comparabilité, c'est le taux de couverture pour les enfants âgés de 0 à 4 ans inclus qui a été retenu pour la présente enquête, alors que le recensement cantonal vaudois prend en compte les enfants jusqu'à leur 4^{ème} anniversaire.

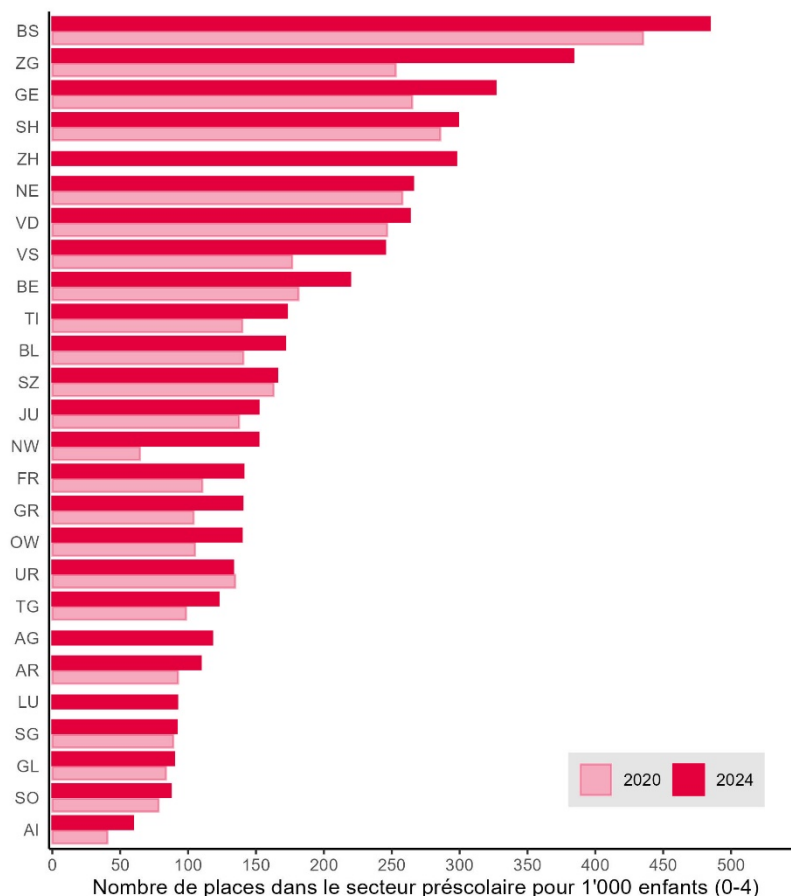


Figure 3 : Nombre de places d'accueil extrafamilial au niveau préscolaire pour 1000 enfants dans la tranche d'âge de 0 à 4 ans.

2.3. Accueil parascolaire

Pour le niveau parascolaire, en moyenne 146 490 enfants sont accueillis parascolaire chaque jour⁸, sachant que les cantons d'Uri, de Schwyz, de Glaris, de Saint-Gall et d'Appenzell Rhodes-Extérieures n'ont pas fourni de données. Les cantons de Genève, Vaud et Berne, très peuplés, accueillent près de 74 000 enfants, soit environ la moitié des enfants accueillis parascolaires en Suisse. La variation du nombre d'enfants pris en charge dans le secteur parascolaire est très élevée : alors qu'à Nidwald, moins de 5 % des enfants sont accueillis dans le cadre du parascolaire, ils sont plus de 60 % à Neuchâtel ou à Genève.

⁸ Pour des raisons de relevé, il n'a pas été possible de fournir un nombre moyen des enfants accueillis au niveau scolaire dans le canton des Grisons. Les chiffres indiqués correspondent à la moyenne des unités d'accueil par jour d'école comptabilisées par les autorités scolaires. Les unités d'accueil ne sont communiquées au canton que si au moins 8 enfants d'une entité scolaire y ont recours. Des doubles comptages dus à l'utilisation de plusieurs offres ne peuvent pas être exclus.

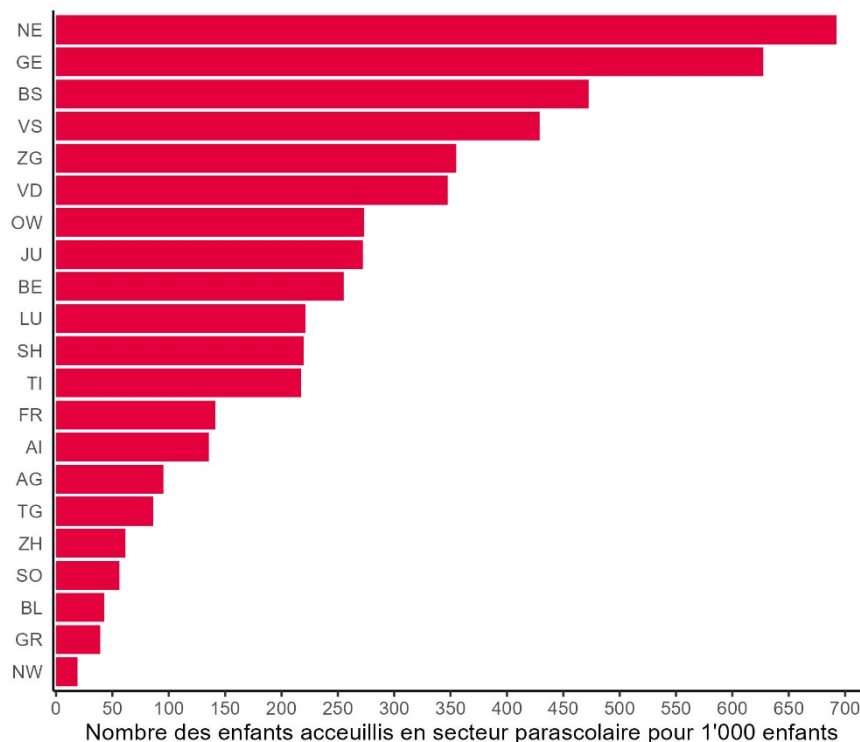


Figure 4 : Nombre des enfants accueillis parascolaire pour 1000 enfants de la tranche d'âge de 5 à 12 ans.⁹

3. Financement cantonal de l'accueil préscolaire et parascolaire des enfants

3.1. Compétences en matière de financement

Alors qu'en 2020, 15 cantons participaient au financement de l'accueil extrafamilial (Ecoplan 2020, 42), ils sont 17 selon l'enquête actuelle. Cela correspond à une modeste augmentation par rapport à 2020, mais il faut tenir compte des formes de financement différentes : dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Genève, de Nidwald et d'Obwald, seul l'accueil préscolaire est financé. Dans le canton de Lucerne, si l'accueil parascolaire est cofinancé par le canton, on observe qu'il n'existe pas de financement pour l'accueil extrafamilial de la petite enfance. Ainsi, 16 cantons connaissent un cofinancement de l'accueil des enfants en âge préscolaire. Dans les cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne et de Zurich, l'accueil des enfants est exclusivement financé par les communes.

Actuellement, plusieurs cantons sont en train d'adapter leurs bases légales pour l'accueil des enfants. La plupart du temps, cela implique également un cofinancement par les cantons.

⁹ Les cantons d'Uri, de Schwyz, de Glaris, de Saint-Gall et d'Appenzell Rhodes-Extérieures ne sont pas présentés, car aucune donnée n'est disponible au niveau cantonal ou aucune réponse n'a été reçue.

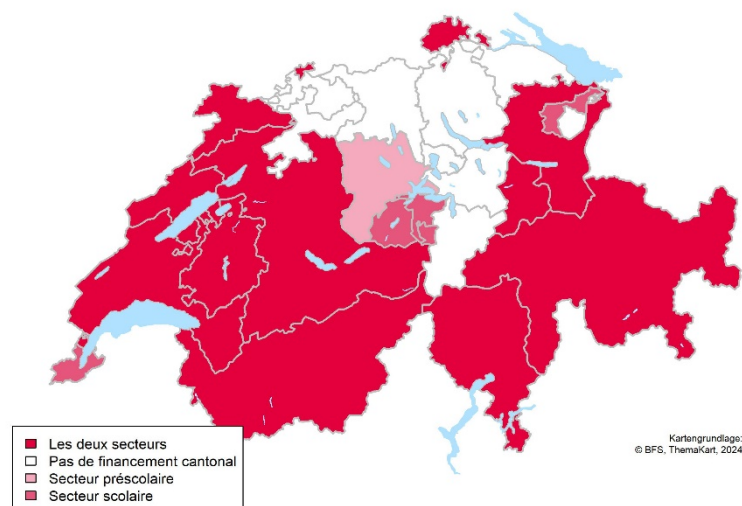


Figure 5 : Vue d'ensemble du financement par le canton de l'accueil préscolaire et parascolaire des enfants.

3.2. Dépenses cantonales pour le subventionnement des coûts

Le financement par les cantons dans le domaine préscolaire s'élève à près de 265 millions de francs, selon les données se rapportant pour la plupart à l'année 2023. Les deux tiers de ce montant sont versés par les cantons de Bâle-Ville¹⁰, Genève et Berne. Ces trois cantons se distinguent à la fois par des contributions élevées et par une offre importante de places. D'un autre côté, on peut noter que le canton de Zurich, par exemple, dispose d'un nombre comparativement élevé de places dans le domaine préscolaire bien que le canton ne participe pas à leur financement. Dans ce cas, les communes sont les seules à contribuer à différents degrés.

Les dépenses des cantons pour le niveau parascolaire s'élèvent à environ 133 millions de francs et sont versées pour deux tiers par les cantons de Berne et Bâle-Ville. Les cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Soleure, de Thurgovie, de Nidwald, de Zoug, de Zurich et d'Appenzell Rhodes-Intérieures ne versent aucune contribution à l'accueil parascolaire.

Les dépenses cantonales pour le subventionnement des coûts aux niveaux préscolaire et parascolaire se montent ainsi à 489 millions de francs (inclus les dépenses non clairement assignables qui dépassent 77 millions dans le canton de Vaud ainsi que 14,4 millions dans le canton du Jura). La variabilité des moyens alloués par les cantons à l'accueil extrafamilial des enfants couvre une large fourchette, les dépenses étant en partie liées à la taille de la population.

Les modèles de financement des frais de garde des enfants dans le domaine préscolaire varient considérablement d'un canton à l'autre. Les différents modèles de financement incluent les contributions des parents et peuvent également prévoir des contributions du canton, des communes ou des employeurs. Le présent rapport se concentre exclusivement sur les dépenses des cantons, les autres modèles de financement ne sont pas pris en compte dans cette analyse.

¹⁰ Dans le canton de Bâle-Ville, les données correspondent à la totale des dépenses cantonales et communales.

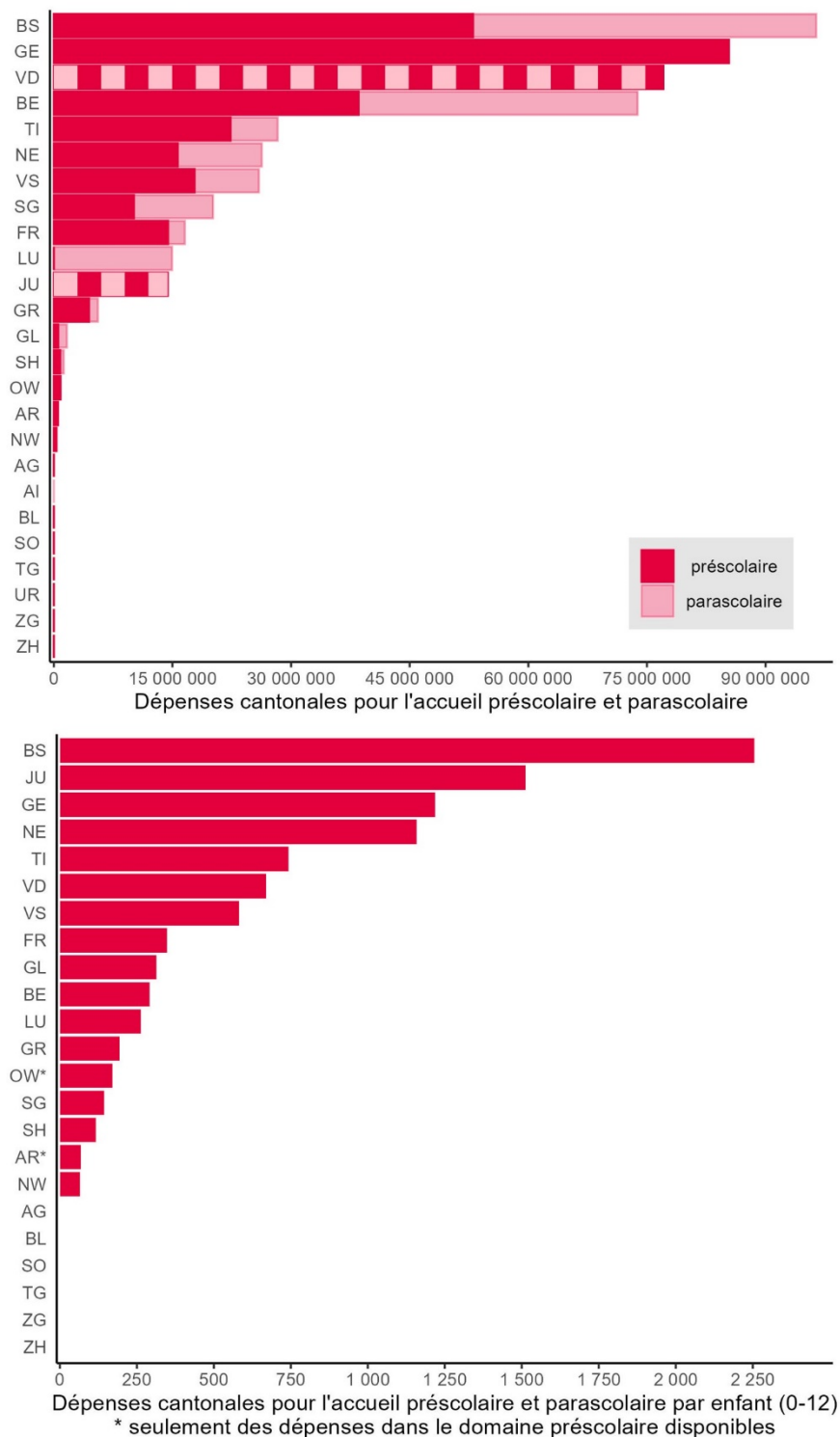


Figure 6: Dépenses cantonales préscolaire et parascolaire pour l'accueil extrafamiliale (graphique du haut)¹¹ et dépenses par enfant en âge d'être accueilli (graphique du bas).

¹¹ Dans les cantons de Vaud et du Jura, les données ne peuvent pas être distinguées entre les dépenses préscolaires et parascolaires.

4. Intervalle des relevés de données cantonaux concernant l'offre et les besoins dans le domaine préscolaire

Les cantons ont été interrogés sur la fréquence à laquelle ils recueillent des données sur l'offre et les besoins dans le domaine de l'accueil extrafamilial au niveau préscolaire. Parmi les 18 cantons qui évaluent régulièrement la situation de l'offre, Soleure, Zurich, Saint-Gall et Zoug procèdent à une enquête tous les deux à quatre ans, tandis que les autres cantons recensent l'offre au moins tous les deux ans. Par rapport à la dernière analyse (Ecoplan 2020, 57-58), on peut notamment remarquer que la fréquence des relevés a été augmentée dans le canton de Genève et que le canton de Zurich effectue maintenant un recensement régulier.

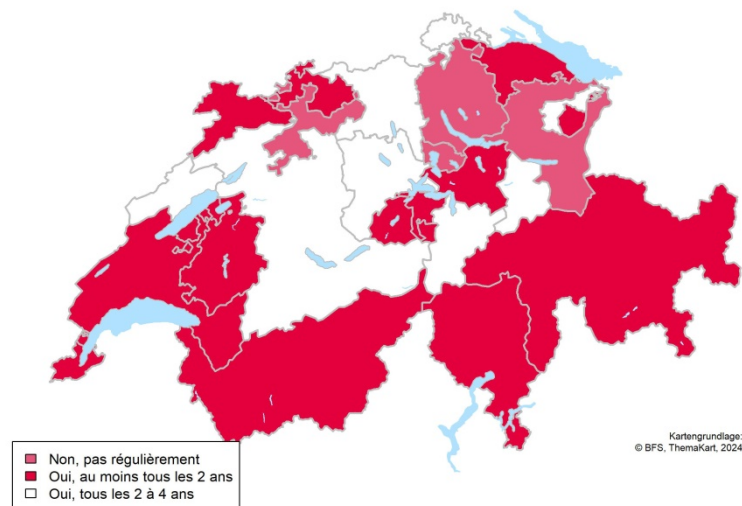


Figure 7: Intervalle de collecte des données sur l'offre d'accueil extrafamilial dans les cantons.

Quant aux besoins, ils sont relevés dans un nombre nettement moins important de cantons : une enquête a lieu au moins tous les deux ans dans le Jura, aux Grisons, à Nidwald, dans le canton de Vaud et à Genève. Dans les cantons de Fribourg, Soleure et Thurgovie, le recensement est effectué tous les deux à quatre ans. Enfin, dans le canton du Tessin, l'intervalle entre les relevés est supérieur à quatre ans. Dans 17 cantons, les besoins ne sont pas recensés au niveau cantonal.

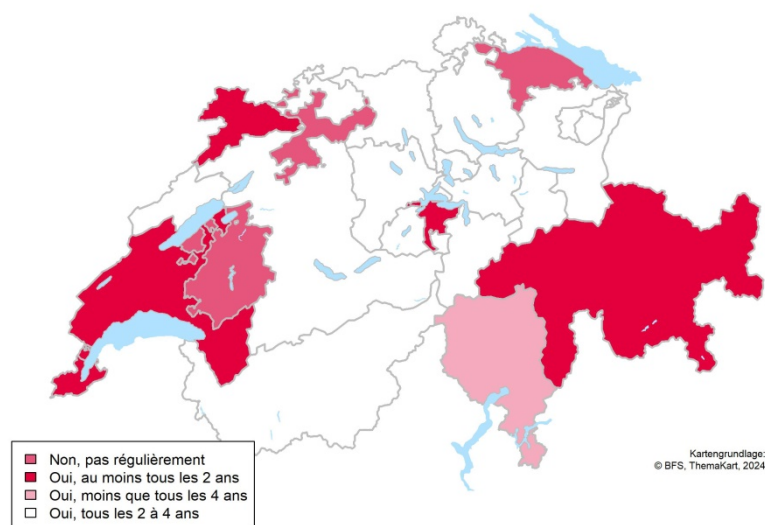


Figure 8: Intervalle de collecte des données sur les besoins en matière d'accueil extrafamilial dans les cantons.

Vue d'ensemble des données recueillies auprès des cantons

Cantons	Petite enfance								Domaine scolaire			
	Nombre d'institutions			Nombre de Places			Dépenses cantonales		Moyen d'enfants accueillis		Dépenses cantonales	
	Nombre	Année	Données 2020	Nombre	Année	Données 2020	En Mio. CHF	Année	Nombre	Année	En Mio. CHF	Année
AG	210	2023	172	4314	2023		0	2024	5663	2023	0	2024
AI	2	2024	1	(50)	2024	36			192	2023	0	2023
AR	12	2024	13	312	2024	272	0.5	2022				
BE	380	2024	335	10868	2023	9127	38.5	2023	21100	2022	35.3	2023
BL	124	2024	89	(2300)	2024	1900	0	2024	(1000)	2023	0	2024
BS	130	2024	122	4448	2023	4193	53	2023	6763	2023	43.4	2023
FR	(81)	2024	64	(2572)	2024	1968	14.4	2023	(4152)	2024	2.1	2023
GE	227	2023	109	8501	2023	6954	85.3		27626	2022		2023
GL	26	2024	6	(180)	2024	170	0.5	2023			1.1	2023
GR	46	2024	38	1196	2024	892	4.5	2023	(560)	2022	1.1	2022
JU	22	2024	21	527	2024	486	14.4	2023	(1650)	2024	0	2023
LU	(120)	2023	106	(2000)	2023		0	2023	7765	2023	15.0	2023
NE	59	2024	57	2180	2024	2168	15.7	2023	10042	2024	10.6	2023
NW	11	2023	8	(300)	2023	129	0.3	2023	(60)	2024	0	2024
OW	14	2022	13	262	2022	202	0.9	2023	852	2023		
SG	104	2024	100	(2490)	2024	2386	10.1	2024			10	2024
SH	29	2024	31	1201	2023	1112	0.8	2022	1448	2023	0.5	2022
SO	81	2024	69	1200	2023	1060	0	2024	(1250)	2019	0	2024
SZ	47	2024	44	(1332)	2024	1299						
TG	65	2024	51	1863	2024	1480	0	2024	2076	2024	0	2024
TI	74	2023	60	2230	2023	1858	22.3	2023	5495	2023	6.0	2023
UR	5	2023	5	(240)	2023	240	0	2023		2023		2023
VD	857	2024	755	11334	2022	10659	77.1	2022	24989	2022	0	2022
VS	322	2023	142	4065	2023	2909	17.8	2023	(12000)	2023	8.1	2023
ZG	76	2023	58	2548	2023	1680	0	2024	3807	2022	0	2024
ZH	721	2022	700	24000	2022		0	2023	(8000)	2020	0	2024

Les données 2020 sont tirées du rapport Ecoplan *Offres d'accueil extrafamilial : vue d'ensemble de la situation dans les cantons. Normes de qualité, systèmes de financement et vue d'ensemble de l'offre*. Le recensement portait alors sur le nombre de places d'accueil autorisées dans le domaine préscolaire. La présente enquête porte sur le nombre de places d'accueil existantes. Une adaptation a donc été effectuée dans quatre cas (BL, VD, SO et NE) par rapport aux chiffres du rapport Ecoplan 2020 (voir note de bas de page 4). Les chiffres entre parenthèses sont des estimations.

Bibliographie

- Bieri, Oliver, Christina Felfe, et Alma Ramsden. 2017. *Evaluation «Anstossfinanzierung». Entspricht das bestehende Angebot an familienergänzender Kinderbetreuung der Nachfrage?* Bern: Bundesamt für Sozialversicherungen. Forschungsbericht.
<https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/finanzhilfen/kinderbetreuung/publikationen/evaluationen.html> (25 novembre 2022).
- Blöchliger, Olivia, Egon Hajrlahovic, Viviane Zimmermann, et Sybille Bayard. 2024. « Familienergänzende Betreuung im Frühbereich. Monitoringbericht 2022 ». <https://www.zh.ch/de/bildung/bildungssystem/zahlen-fakten/familienergaenzende-betreuung-fruehbereich-2022.zhweb-noredirect.zhweb-cache.html?initialyear=2022> (14 août 2024).
- Commission fédérale pour les questions familiales. 2021. « Financer l'accueil des enfants et aménager les tarifs parentaux. Recommandations aux autorités politiques et administratives au niveau national, cantonal et communal ». <https://ekff.admin.ch/fr/publications/accueil-extrafamilial> (6 avril 2023).
- Confédération suisse. 2015. *Politique familiale. État des lieux et possibilités d'action de la Confédération* Berne: Conseil fédéral. Rapport du Conseil fédéral.
<https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/politique-sociale/familienpolitik/grundlagen/tornare.html> (28 octobre 2022).
- Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales. 2011. « Recommandations de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) pour l'accueil extrafamilial de la prime enfance. » <https://sodk.ch/fr/themen/politique-familiale/accueil-extrafamilial/> (4 juillet 2024).
- Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales et Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. 2022. « Recommandations de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) et de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) sur la qualité et le financement de l'accueil extrafamilial et parascolaire ». <https://www.sodk.ch/de/dokumentation/medienmitteilungen/empfehlungen-der-sodk-und-der-edk-zur-qualitat-und-finanzierung-der-familien-und-schulerganzenden-kinderbetreuung/> (28 août 2023).
- Conseil fédéral. 2021. *Politique de la petite enfance. État des lieux et possibilités de développement au niveau fédéral*. Berne : Conseil fédéral. Rapport du Conseil fédéral.
<https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/politique-sociale/kinder-und-jugendfragen/fruehekindheit/auslegeordnung-fruehekindheit.html> (4 novembre 2022).
- Ecoplan. 2015. *Normes de qualité des structures d'accueil pour enfants dans les cantons, état au 31 août 2014*. Berne: Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). Rapport final. <https://sodk.ch/fr/themen/politique-familiale/accueil-extrafamilial/> (4 juillet 2024).
- — —. 2020. *Offres d'accueil extrafamilial : vue d'ensemble de la situation dans les cantons. Normes de qualité, systèmes de financement et vue d'ensemble de l'offre*. Berne : Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). Rapport final. <https://sodk.ch/fr/themen/politique-familiale/accueil-extrafamilial/> (21 septembre 2023).
- Iten, Rolf, Susanne Stern, Sarah Menegale, Massimo Filippini, Silvia Banfi, Daniela Pióro, Mehdi Farsi, Sergio Tassinari et Rita Schrottmann. 2005. *Familienergänzende Kinderbetreuung in der Schweiz. Aktuelle und zukünftige Nachfragepotentiale. Wissenschaftlicher Schlussbericht*. Zurich : Infrac.

- kibesuisse. 2023. « Communiqué de presse. Enquête au sein de la branche de l'accueil de l'enfance : le point faible réside dans le sous-financement ». <https://www.kibesuisse.ch/fr/medias/communiques-de-presse-et-publications> (8 décembre 2023).
- Menegale, Sarah, et Susanne Stern. 2010. *Accueil extrafamilial de la prime enfance. Situation dans les cantons*. Infras. Rapport final.
- Office fédéral de la statistique. 2017. *Les familles en Suisse. Rapport statistique 2017*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.2347881.html> (28 octobre 2022).
- — —. 2021. *Les familles en Suisse. Rapport statistique 2021*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique. <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/1011-2100> (27 mars 2022).
- — —. 2024. *City Statistics: Garde des petits enfants*. Neuchâtel: Bundesamt für Statistik. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/querschnittsthemen/city-statistics/indikatoren-lebensqualitaet/work-life-balance/kleinkinder-betreuung.html> (7 octobre 2024).
- Office fédéral des assurances sociales. 2024. « Aides financières à la création de places d'accueil extra-familial pour enfants : bilan après vingt et une années (état au 31 janvier 2024) » <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/finanzhilfen/kinderbetreuung/publikationen/archiv-bilanzen.html> (4 juillet 2024).
- Schultheiss, Andrea, et Susanne Stern. 2013. *Accueil extrafamilial de la prime enfance. Situation dans les cantons 2012*. Infras. Mise à jour et principales nouveautés depuis 2010. <https://sodk.ch/fr/themen/politique-familiale/accueil-extrafamilial/> (4 juillet 2024).
- Statistique Vaud. 2022. « Numerus 07-2022. Accueil collectif : doublement de l'offre depuis 2011. » <https://www.vd.ch/actualites/actualite/news/i-chiffres-cles-de-laccueil-de-jour-du-canton-de-vaud-1> (30 septembre 2024).
- Valarino, Isabel. 2020. « Politique de la famille ». In *Dictionnaire de politique sociale suisse*, Jean-Michel Bonvin, Pascal Maeder, Carlo Knöpfel, Valérie Hugentobler et Ueli Tecklenburg. (dir.). Zurich, Genève : Seismo, 379–381.